



Règlement du marché de NOEL 2024



De Marzan

1. Le marché de NOEL 2024 aura lieu le Dimanche 01 décembre 2024 à la salle polyvalente situé rue de la gare.
 2. les exposants peuvent exposer ou vendre leurs objets d'arts manuels, culturels, etc.....
- Sont déclarés exposants les personnes ayant réservé leur emplacement à l'aide du présent bulletin accompagné du règlement.**
3. les horaires d'ouverture du marché de Noel seront de **10h à 18h**. Pour leur installation, les exposants seront accueillis à partir de **7h30**
 4. l'emplacement comprendra la location d'une table de **1.80m** au prix de **8€** et possibilité de louer une grille **3€**, une table supplémentaire **4€**. Chaque exposant ne pourra réserver plus de **3 tables**.
 5. Vous pourrez vous restaurer sur place (crêpes, galettes, sandwiches, boissons, vin chaud...) à vos frais et profiter des diverses animations.
 6. tout mineur devra être accompagné lors de la vente par une personne majeure.
 7. par sa signature sur le bulletin d'inscription, l'exposant reconnaitra avoir accepté le présent règlement.
 8. en cas de perte, de vol, de dégradation des objets exposés, la responsabilité des organisateurs ne sera pas engagée.
 9. les inscriptions avec le règlement seront prises par le club de l'amitié jusqu'au **20 novembre 2024** dans la limite des places disponibles. Dans le cas où une personne ne se déplace pas le jour du marché de Noel le règlement ne sera pas remboursé.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter : **Mme BENNEKA Sylvie** tél : **07 89 21 15 89** benneka.sylvie@orange.fr

.....
Buletin d'inscription à renvoyer ou à déposer au club de l'amitié chez

Mme BENNEKA Sylvie 9 clos de Kerjean 56130 **MARZAN** avec votre règlement à l'ordre du **Club de l'Amitié**

NOM..... Prénom :.....

Adresse :

N°Téléphone : Email :

Nombre de tables : Nombre de grilles :

Règlement par chèque le Montant :

Vos créations ou spécialités :

Signature de l'exposant :